

**DEPARTEMENT DE LA
CHARENTE MARITIME**

**ARRONDISSEMENT
DE ROCHEFORT**

CANTON DE ROYAN

COMMUNE DE ROYAN

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

N° 10.286

L'An deux Mille Dix, le 6 décembre à 18 h 00, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Didier QUENTIN, Député-Maire.

DATE DE LA CONVOCATION

Le 29 novembre 2010

DATE D'AFFICHAGE

Le 29 novembre 2010

ETAIENT PRESENTS : M. QUENTIN, M. GIRAUD, M. SIMONNET, Mme PELTIER, M. BESSON, Mme LECOMTE, M. FILOCHE, Mme WILLMANN, Mme CIRAUD-LANOUE, Mme DAUZIDOU, adjoints,

Mme BARRAUD DUCHERON, M. CAU, M. COASSIN, M. DENIS, Mme DESCHANP, Mme DOUMECQ, Mme FAUQUET-MOLL, M. GUIARD, M. LABIA, M. LAPOUGE, Mme LEFEBVRE, Mme MAIRE, M. MERLE, M. PATRUX, M. REVOLAT, Mme ROY, Mme SERRE, M. SERVIT conseillers municipaux.

ETAIENT REPRESENTES : Mme DUMAS représentée par M. DENIS
M. PRUDENCIO représenté par M. MERLE
M. PAVON représenté par Mme DESCHANP

ETAIENT ABSENTS-EXCUSES : M. CHABASSE, M. MEGLIO.

Nombre de conseillers en exercice : 33
Nombre de présents : 28
Nombre de votants : 31

Mme DESCHANP a été élue Secrétaire de Séance.

OBJET : **DELEGATION DE SERVICE PUBLIC POUR LA GESTION DE LA PISCINE DE FONCILLON – ELECTION DES MEMBRES DE LA COMMISSION D'OUVERTURE DES PLIS**

RAPPORTEUR : M. SIMONNET

VOTE :

Par délibération en date du 22 octobre 2010, le Conseil Municipal a approuvé le principe de délégation de service public pour la gestion et l'exploitation, sous forme d'une concession, de la piscine de Foncillon.

Pour ce faire, il est nécessaire d'élire la commission d'ouverture des plis qui sera compétente pour arrêter la liste des candidats admis à remettre une offre et pour exprimer un avis sur ces offres. Cette commission, conformément à l'Article L.1411.5 du Code Général des Collectivités Territoriales, est élue au scrutin de liste, à la représentation proportionnelle au plus fort reste. Elle se compose de :

- Monsieur le Député-Maire ou son représentant, président (de plein droit),
- Cinq membres titulaires élus,
- Cinq membres suppléants élus, suivant les mêmes modalités que les titulaires.

L'élection des membres a lieu sur la même liste, sans panachage, ni vote préférentiel. Les listes peuvent comprendre moins de noms qu'il y a de sièges de titulaires et de suppléants à pourvoir.

Candidats :

Liste "ROYAN D'ABORD" :

- 1^{er} titulaire : M. Didier SIMONNET
- 2^{ème} titulaire : Mme Marie-Noëlle PELTIER
- 3^{ème} titulaire : M. Didier BESSON
- 4^{ème} titulaire : M. Gérard FILOCHE
- 1^{er} suppléant : Mme Véronique WILLMANN
- 2^{ème} suppléant : Mme Eliane CIRAUD-LANOUE
- 3^{ème} suppléant : M. Jacques LABIA
- 4^{ème} suppléant : M. Pascal REVOLAT

Liste "UNION EN MOUVEMENT" :

- 1^{er} titulaire : M. Michel MERLE
- 1^{er} suppléant : M. Jean-Michel DENIS

Liste : " ROYAN AVEC VOUS " :

- 1^{er} titulaire : M. Jacques GUIARD
- 1^{er} suppléant : M. Jacques LAPOUGE

LE CONSEIL MUNICIPAL

- OUI l'exposé du RAPPORTEUR,
- VU le Code Général des Collectivités Territoriales,
- VU la délibération du conseil municipal n° 10.258, en date du 15 novembre 2010, relative aux modalités de dépôt des listes des candidats pour siéger à la commission d'ouverture des plis,
- APRES en avoir délibéré,
- APRES élection à bulletin secret

DECIDE

- de procéder à l'élection des cinq membres titulaires et des cinq membres suppléants de la commission d'ouverture des plis à la représentation proportionnelle au plus fort reste, qui sera compétente pour arrêter la liste des candidats admis à remettre une offre et pour exprimer un avis sur les offres de délégation de service public, pour la gestion de la piscine de Foncillon,

DESIGNE

Ont été désignés comme scrutateurs : Monsieur Philippe CAU et Madame Elisabeth FAUQUET-MOLL.

Nombre de votants : 31

Nombre de suffrages blancs : 2

Nombre de suffrages nuls : 1

Nombre de suffrages exprimés : 28

Ont obtenu :

- Liste "ROYAN D'ABORD" : 19 voix
- Liste " ROYAN AVEC VOUS " : 5 voix
- Liste "UNION EN MOUVEMENT" : 4 voix

- de proclamer élus les membres titulaires de la commission de délégation de service public suivants :

- 1^{er} titulaire : M. Didier SIMONNET
- 2^{ème} titulaire : Mme Marie-Noëlle PELTIER
- 3^{ème} titulaire : M. Didier BESSON
- 4^{ème} titulaire : M. Jacques GUIARD
- 5^{ème} titulaire : M. Michel MERLE

- de proclamer élus les membres suppléants de la commission de délégation de service public suivants :

- 1^{er} suppléant : Mme Véronique WILLMANN
- 2^{ème} suppléant : Mme Eliane CIRAUD-LANOUE
- 3^{ème} suppléant : M. Jacques LABIA
- 4^{ème} suppléant : M. Jacques LAPOUGE
- 5^{ème} suppléant : M. Jean-Michel DENIS

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,
Ont signé au Registre les Membres présents,

Pour extrait conforme,

Certifié exécutoire
Compte tenu de l'accomplissement
des formalités légales
le 8 décembre 2010

Pour le Député-Maire,
Le Premier Adjoint
Bernard GIRAUD